

Compte-rendu du conseil municipal du 17 décembre 2015.

Début de séance à 20H00.

- **Présents** : Abry Jacques, Dayma Vaimiti, Duhoux Gilbert, Gressard Jean-Paul, Robert Julien, Roess Odile, Ronconi Aurélie, Steib Eric, Surleau Etienne, Tozzi David, Vaillaut Emeline, Valladont Carole et Vuerli Sandrine.
- **Excusé** : Davis Marc.
- **Absent**: Listrat Serge.
- **Ordre du jour** :
 - **Demande de subventions** :
l'ADSA (Association de défense et de secours aux animaux) représentée par M. Philippe VIOTTE se voit attribuer une subvention de 350 € pour services rendus à la commune.
 - **Schéma départemental de coopération intercommunale** :
La loi NOTRe du 7 août 2015 réorganise les intercommunalités avec un seuil de population minimale relevé à 15 000 habitants. Compte tenu de ces critères, la CCPH qui compte environ 20 000 habitants n'est pas concernée.
Ce n'est pas le cas de la communauté de communes de Rahin et Chérimont et de la communauté de communes de la Vallée du Rupt (Doubs).
Il peut être envisagé que les communes nommées ci-après rejoignent la CCPH :
Belverne, Echavanne, Aibre, Laire et Le Vernoy.

Le conseil municipal décide à l'unanimité :
 - d'émettre un avis favorable au projet d'accueil de la commune de Belverne.
 - de suivre le choix de la commune d'Echavanne qui souhaiterait demeurer dans la communauté de communes Rahin et Chérimont.
 - de présenter un amendement au SDCI pour permettre l'accueil à la CCPH des communes de Aibre, Laire et Le Vernoy.
 - **Versement du contingent incendie par la CCPH** :
La loi NOTRe permet maintenant aux communautés de communes de prendre en charge directement le contingent d'incendie. Le versement effectué par la CCPH sera retiré aux communes du fonds de concours (pacte fiscal) .
Avis favorable du conseil municipal.

➤ **La subvention DETR (dotation d'équipements des territoires ruraux):**

Deux devis ont été demandés pour la réfection du terrain de jeu. La solution du terrain stabilisé est retenue. Elle permettra en outre au club de pétanque de pouvoir évoluer dans de bonnes conditions. La subvention DETR qui sera demandée à ce sujet, doit être envoyée pour mi-janvier.

➤ **Deux rapports d'activités sont proposés au conseil :**

- Le rapport annuel 2014 sur à la qualité de l'eau. (Syndicat des eaux de Champagne)
- Le rapport d'activités 2014 de la CCPH.

Aucune remarque particulière sur ces deux rapports.

➤ **Divers :**

• **Lotissement « les terrasses du Mont Vaudois » :**

le plan de composition est définitif. Les remarques faites lors des derniers conseils municipaux ont été prises en compte. Toutes les promesses de vente sont actuellement récupérées. Le permis d'aménager sera déposé avant la fin de l'année. Il reste encore quelques petits détails à régler concernant le règlement intérieur.

• **Modification du pilotage du chauffage de la Maison du Temps Libre :**

Elle devrait être effectuée courant janvier.

• **La commune de Chagey propose un RPI avec l'école de Luze.**

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'organiser une réunion de concertation avec tous les parents d'élèves concernés pour se positionner sur cette demande.

Cette réunion aura lieu le samedi 16 janvier à 10h00 à la Maison du Temps Libre.

Des invitations seront fournies aux institutrices qui devront les distribuer aux enfants.

• **Quelques informations de la communauté de communes:**

- Le bassin d'apprentissage natation à Héricourt sera refait. Un autre sera construit dans un village voisin.
- Une nouvelle déchetterie sera construite. Elle sera très proche de l'actuelle.
- La CCPH apportera son concours financier pour la construction de 36 logements destinés aux personnes âgées à Héricourt.
- Un schéma local de voies cyclables est à l'étude.

• **Questions diverses :**

- Il faudra peut-être réorganiser le bureau de vote. La file d'attente à certaines heures était très importante.

- Lorsque l'on descend rue de la Luzine, la priorité à droite de la rue du stade peut être dangereuse. Il faut étudier la question.

Fin de séance à 23 heures.

Le Maire
Jacques ABRY